



LORRAINE
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

**Monsieur le Préfet et Monsieur le Président du conseil départemental,
Mesdames et Messieurs les élus,
Monsieur l'Inspecteur d'Académie,
Mesdames et Messieurs membres du CDEN de Meuse**

Nous vous avions quitté au mois de juillet sur notre constat d'un sentiment de précipitation, de course contre le temps qui dominait les impressions des personnels. Malheureusement, pour ce CDEN de rentrée, la situation n'a pas changé. Il faut dire que, pendant les vacances scolaires, il y a eu la promulgation de la loi dite « pour une Ecole de la confiance ». Or, de la confiance, notre école en manque.

En cette rentrée, une nouvelle fois, nous pouvons constater le manque d'attractivité des métiers de l'Education nationale. Pour preuve, les concours n'ont pas fait le plein dans plusieurs disciplines du second degré. Ce sont donc des personnels qui manquent. Et ce d'autant plus dans un département rural comme le nôtre. Ainsi, par exemple, depuis la rentrée, le collège de Montmédy attend un enseignant d'allemand...

Pourtant la solution semble évidente : afin de retrouver de la confiance dans notre école, il faut travailler à l'amélioration des conditions de travail et à la reconnaissance du travail des agents pour attirer davantage vers les métiers de l'éducation.

Partant de ce principe, nous regrettons les bien mauvaises conditions de rentrée des assistant.es de service social en faveur des élèves de Meuse. En effet, cette rentrée 2019 a eu lieu dans un contexte compliqué avec un élargissement des missions (notamment des interventions dans le primaire) sans moyens supplémentaires. Les AS ont également ressenti un cruel manque de considération. Ce sentiment s'explique par la non prise en compte d'une souffrance au travail, par la modification des secteurs d'intervention sans concertation avec les agents, ni information de tous les chefs d'établissements. A cela s'ajoute de l'incompréhension à cause du non-renouvellement inopiné d'une AS contractuelle. Cette dernière exerçait au sein du service depuis 2014 et son travail était très apprécié des chefs d'établissements. A ce jour, la collègue n'a pas eu d'explication de cette décision et en souffre d'autant plus. Par ailleurs, ce non-renouvellement d'une contractuelle relève presque du comble après la promulgation cet été de la loi dite « de transformation de la fonction publique »...

Sur la question des conditions de travail et de la reconnaissance du travail des agents, nous pensons aussi à situation de la direction d'école. Depuis de nombreuses années, le Sgen-CFDT défend une approche collective de l'organisation de l'école et une plus grande autonomie des équipes. Nous considérons que l'expérimentation d'un établissement du premier degré serait à même de répondre aux besoins d'organisation et de fonctionnement des écoles. Or, il a fallu un drame pour que la parole soit enfin donnée aux agents. Ainsi, le Ministère a fait parvenir un questionnaire à tous les directeurs et directrices, ainsi qu'aux faisant fonction et chargés d'école. Nous espérons que les collègues de Meuse se saisiront de cette opportunité. Pour ce faire, il serait bon de leur garantir que les remontées des questionnaires seront faites directement, sans filtre, par les différents niveaux hiérarchiques.

En ce qui concerne la prise en compte des besoins des élèves lors de cette rentrée, nous saluons la mise en place du dispositif « Petit-déjeuner » en Meuse. Offrir un petit-déjeuner à l'école est, pour le Sgen-CFDT, une mesure symbolique et importante du plan pauvreté. En effet, il s'agit de considérer l'enfant-élève dans sa globalité en sachant que l'on ne peut se satisfaire de l'unique transmission des savoirs que sont lire, écrire, compter. Le petit-déjeuner est ainsi mis en évidence comme essentiel pour permettre aux enfants d'apprendre sereinement.

Autre signe positif pour la réussite des élèves, nous nous réjouissons de la signature de la convention entre le Mémorial de Verdun et l'Académie Nancy-Metz. Cette convention met en place un programme pédagogique sur trois ans. Elle comprend un détachement à temps plein d'un enseignant du service éducatif du Mémorial. C'est donc la reconnaissance de la qualité des projets pédagogiques réalisés et un encouragement à les développer auprès des écoles comme des collèges meusiens.

Sur le sujet des collèges, nous serons attentifs, en particulier, à la situation du collège d'Argonne dans les « perspectives des travaux année 2020 » qui vont nous être annoncées. Nous appelons aussi de nouveau à ce que ces travaux soient réalisés en concertation avec les équipes. Nous pensons tout particulièrement au dispositif « 3C » (Centre de Connaissances et de Culture) du fait, notamment, de son impact sur les conditions de travail des enseignant.es-documentalistes et des équipes de Vie scolaire. Ce qui est en jeu est donc davantage qu'une question de confiance.